



Stage de musique de chambre 2021 Bulletin d'inscription (1/2)

L'effectif de l'Académie d'été étant limité, nous vous invitons à vous inscrire au plus tôt.
MERCI DE REMPLIR TOUS LES CHAMPS (toute inscription non complète ne pourra être prise en compte)

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Téléphone Fixe..... Mobile.....
Email.....
Date de naissance..... Sexe F M

Je m'inscris en tant que stagiaire (Stage de musique de chambre)

Je réserve une place en pension complète (repas et hébergement)

Ou Je réserve une place en demi-pension (repas midi et soir pendant la durée du stage)

Ou Je réserve uniquement les repas du midi pendant la durée du stage

Ou Je suis externe (ni hébergement / ni repas – MAJEURS EXCLUSIVEMENT)

ATTENTION : L'hébergement au Groupe Scolaire Marie-Rivier se fait en chambres partagées (4 lits par chambre)

Instrument.....

Niveau..... Nombre d'années de pratique.....

Nom de l'école de musique.....

Nom du professeur.....

NOMS DES AUTRES MEMBRES DU QUATUOR (si autre formation musicale, merci de nous contacter en amont).....

.....

.....

CHAMP OBLIGATOIRE RÉSERVÉ AUX INSCRIPTIONS D'ENFANTS MINEURS

Confirmation d'inscription à l'Académie d'été (Stage de musique de chambre) du Quatuor Debussy

Je soussigné(e).....

confirme l'inscription de mon enfant.....

à l'Académie d'été organisée par le Quatuor Debussy du 8 au 18 juillet 2021.

Fait à..... Le.....

Signature :



Stage de musique de chambre 2020 Bulletin d'inscription (2/2)

CHAMP OBLIGATOIRE D'UTILISATION DE DROIT À L'IMAGE À TITRE GRACIEUX

J'autorise l'association Les Éclisses à reproduire sur tout support et par tous procédés et à diffuser, sans contrepartie financière, la (ou les) photographie(s), le film et ou l'enregistrement, me représentant, prises/réalisées dans le contexte suivant :

- Date et lieu : du 8 au 18 juillet 2021 - Ardèche
- Événement : Académie d'été du Quatuor Debussy

Les oeuvres précitées seront utilisées par l'association Les Éclisses afin de communiquer sur l'Académie d'été du Quatuor Debussy. L'autorisation porte exclusivement sur une diffusion par ou sous le contrôle direct de l'association Les Éclisses, sur support papier ou dématérialisé, via Internet et en particulier sur le site du Festival Cordes en ballade (www.cordesenballade.com) et/ou du Quatuor Debussy (www.quatuordebussy.com). L'association Les Éclisses pourra faire tout usage des oeuvres, dans les limites précitées et à l'exclusion d'un usage publicitaire (entendu comme une diffusion nécessitant l'achat d'espace publicitaire). La présente autorisation est consentie pour le monde entier et sans aucune limite de temps. Les légendes ou commentaires accompagnant la diffusion des oeuvres ne devront pas porter atteinte à ma réputation, à ma vie privée, à mon intégrité.

Fait à Le.....

Signature :

INSCRIPTION À LA NEWSLETTER DE L'ACADÉMIE D'ÉTÉ / FESTIVAL CORDES EN BALLADE

J'autorise l'association Les Éclisses à m'informer par courrier électronique des informations relatives aux actualités de l'Académie d'été et du Festival Cordes en ballade, sans qu'aucune utilisation commerciale et/ou diffusion de mes informations personnelles ne puisse être faite à une tierce personne, entreprise et/ou structure autre que l'association Les Éclisses.

LES AVANTAGES DE LA NEWSLETTER : découvrez en avant-première toutes les informations relatives au Festival Cordes en ballade, bénéficiez d'avantages sur certaines activités, suivez le bon déroulé de l'Académie d'été, etc.

POUR VALIDER MA DEMANDE D'INSCRIPTION : J'envoie ce bulletin accompagné des 2 chèques suivants :

- 1 chèque d'acompte de 200 €
 - 1 chèque d'adhésion à l'association de 15 €
- Les deux chèques doivent être libellés à l'ordre de l'association "Les Éclisses".

A RENVOYER PAR COURRIER :

Les Éclisses c/o Quatuor Debussy
BP 4357 - 69242 LYON cedex 04 - France

FAIT A

LE.....

SIGNATURE :

CONDITIONS

L'acompte ne sera pas remboursé sauf en cas d'invalidation de l'inscription par les organisateurs ou interdiction liée à la crise sanitaire.

Les organisateurs se réservent le droit de ne pas valider l'inscription d'un instrumentiste en fonction du nombre de participants et des possibilités de création de groupes équilibrés. Les droits d'inscription lui seront alors intégralement remboursés, à l'exclusion de tout dédommagement.

L'association se réserve le droit d'annuler le séjour en cas d'insuffisance du nombre de participants et reversera alors les sommes avancées à l'exclusion de toute autre indemnité.

NB : Les chèques vacances ANCV et les bons CAFAL sont acceptés.

NB2 : Pour toute question relative à l'Académie d'été :
academie@cordesenballade.com | 04 72 07 84 53